



Procès-verbal d'Assemblée Générale électorale (2 OCTOBRE 2020)

L'Assemblée Générale électorale s'est tenue le vendredi 2 octobre 2020 à la Maison des Sports. 7, rue Pierre de Coubertin– 49136 Les Ponts de Cé.

Comité Directeur, ETD, Commission sportive :

Présents : Didier CAHIER, Pascal MONTIEGE, Patrick CHERKIT, Gilles DURAND, Laurence MEUNIER, Loïc BOISNAULT, Françoise LOUVIGNY, Irène SALLES, Fabrice DIFFALLAH, Dominique LEGER, Régis ONILLON

Excusés : Emmanuel VILAIN, Virginie GAUBERT, Laurent LUBRANO, Hamza KAHLOUL

Clubs représentés :

Baugé 490008, Trélazé 490015, RC Doué 490017, Saumur 490020, Montreuil Juigné 490021, ABK 490025, ASA Karaté 490027, Lam Son St Barthélémy 490032, Chemillé 490037, Avrillé Kyokushinkai 490603, Gennes 490606, Montreuil Bellay 490607, KTE 490612, Nam Viet Angers 490614, CAK 490632, KAC Cholet 490643, Vaillante Angers 490645, Wado Ryu Mazé 490648, Taï Jitsu St Sylvain 490650, Vern d'Anjou 49060.

Ordre du jour :

- Election du comité directeur
- Election du Président

Ouverture de l'Assemblée Générale électorale à 21H00

Au 12 septembre 2020, date limite de dépôt des dossiers, nous comptons huit candidatures. A noter que les huit candidats sont rééligibles puisqu'ils faisaient partie du comité directeur au cours de la précédente mandature.

Liste des candidats :

- Patrick CHERKIT
- Didier CAHIER
- Loïc BOISNAULT
- Dominique LEGER
- Emmanuel VILAIN
- Laurence MEUNIER
- Gilles DURAND
- Virginie GAUBERT

- Election du comité directeur

Nombre de sièges à pourvoir entre 4 et 14

Le nombre de voix que représentent le nombre de clubs présents est de 55.

Le scrutin est ouvert et il est procédé au vote à bulletins secrets.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Suffrages valablement exprimés : 55

Résultats :

- Patrick CHERKIT 55 voix
- Didier CAHIER 55 voix
- Loïc BOISNAULT 55 voix
- Dominique LEGER 53 voix
- Emmanuel VILAIN 55 voix
- Laurence MEUNIER 55 voix
- Gilles DURAND 55 voix
- Virginie GAUBERT 53 voix

Les 8 candidats sont réélus au premier tour avec la majorité absolue pour la mandature 2020-2024

• Vote du Président du comité directeur.

Après concertation, les membres ont décidé à l'unanimité de proposer à l'assemblée la candidature de Didier CAHIER au poste de président.

Le scrutin est ouvert et il est procédé au vote à bulletins secrets.

Nombre de voix possible : 55

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Suffrages valablement exprimés : 47 -- 2 nuls représentant 4 voix et 1 blanc représentant 4 voix.

Didier CAHIER est réélu au poste de Président du comité départemental à l'unanimité des voix pour la mandature 2020-2024.

Le Comité Directeur se réunira prochainement pour déterminer le rôle de chacun.

Un appel à candidature sera lancé pour les postes de responsable des grades et de directeur technique.

Le Président remercie les représentants des clubs de leur confiance renouvelée et, l'ordre du jour étant épuisé, déclare la clôture de l'assemblée générale électorale.

Fin de l'assemblée générale électorale à 21H20.

La secrétaire

Laurence Meunier

le président

Didier CAHIER


